



Aix en Provence



VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1337**

Séance publique du

19 novembre 2012

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121119-23569- DE-1-1_0
Date de signature : 21/11/12
Date de réception : jeudi 22 novembre 2012
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓ 

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RELEVANT DE LA
DELEGATION A LA VIE ASSOCIATIVE**

Le 19/11/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 13/11/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, M. Yannick DECARA à M. Christian LOUIT, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Michèle JONES, M. Robert FOUQUET à Mme Arlette OLLIVIER, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Fleur SKRIVAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Danièle BRUNET, M. Alexandre GALLESE, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Stéphane PAOLI

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



16.02

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH

Direction des Relations avec les Associations

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 19/11/12

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERÇANTE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RELEVANT DE LA DELEGATION A LA VIE ASSOCIATIVE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement, ou à encourager des opérations ponctuelles de la vie associative.

De la même façon, en raison de son rôle dans le maintien de lien social, le Comité d'Animation et de Proximité (CAP), ENCAGNANE LOISIRS, reçoit un soutien financier de la commune, chaque année, comme tous les autres Comités d'Animations des quartiers.

Les tableaux ci-après comportent des renseignements sur les associations et leur objet, le montant global des subventions qui leur ont été accordées en 2010 et 2011 par la délégation, le montant de la subvention proposée pour l'exercice 2012, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Sachant que ces attributions ont été validées le 16 octobre 2012, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement pour un montant de **6 100 €** aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-dessous.
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1676 qui présente les disponibilités suffisantes.

- **ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement au Comité d'Animation et de Proximité (CAP), ENCAGNANE LOISIRS, figurant sur le tableau ci-dessous, pour un montant de **9 500 €**.

- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1428, qui présente les disponibilités suffisantes.

2012.1337 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT RELEVANT DE LA DELEGATION A LA VIE ASSOCIATIVE

Présents et représentés	:	49
Présents	:	38
Abstentions	:	0
Non participation	:	1
Suffrages Exprimés	:	49
Pour	:	49
Contre	:	0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Catherine SILVESTRE

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

92025-6574-1676

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2010	2011	2012	CONVENTION	OBJET
23212	LIGUE FRANCAISE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME	1 000 €	1 000 €	800 €	non	Diffuser et défendre les principes énoncés dans les déclarations de 1789-1793, la déclaration de 1948.
41635	L'ENFANT DEMAIN	10 000 €	5 000 €	3 000 €	non	Place de l'enfant dans la société. Dispositif d'accompagnement, de prévention....
En cours	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GARDES DE CHASSE ET DE PECHE PARTICULIER 13	0 €	0 €	1 000 €	non	Réunir et informer les gardes particuliers.
48945	AMICALE COMITE COMMUNAL DES FEUX DE FORET AIX SUD	0 €	300 €	300 €	non	Réunir dans la convivialité le Communal des Feux de Forêts Aix Sud.
41689	AMICALE DU COMITE COMMUNAL DES FEUX DE FORET DES MILLES	1 000 €	1 000 €	1 000 €	non	Apporter à tous les membres du Comité les joies des rencontres familiales.

TOTAL: 6 100 €**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
AU COMITE D'ANIMATION ET DE PROXIMITE « ENCAGNANE LOISIRS »**

92025-6574-1428

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2010	2011	2012	CONVENTION	OBJET
71349	ENCAGNANE LOISIRS	9 500 €	9 500 €	9 500 €	non	Organiser des fêtes et des animations publiques locales.

TOTAL: 9 500 €